



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5880>

# B'Tselem : Israël demande à la Haute Cour la permission de commettre un crime de guerre

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : jeudi 28 septembre 2017

---

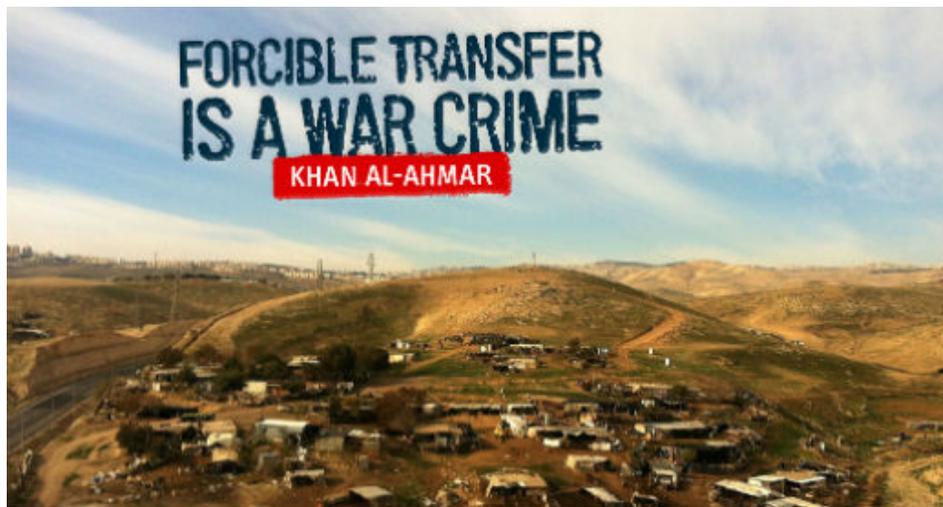
Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

26 septembre | [B'Tselem](#) | [Traduction J.Ch. pour l'AURDIP](#) | [Actualités](#)

### [En anglais](#)

Après [l'intervention de l'État](#) devant la Haute Cour de Justice, le directeur exécutif de B'Tselem, Hagai El-Ad, a dit que l'État demandait à la Haute Cour de l'autoriser à pratiquer un crime de guerre : « Aucun discours hypocrite sur une alternative 'planifiée, exclusive et réaliste', ou sur 'le temps de se préparer' ne peut effacer la honte ou camoufler les faits : la destruction de Khan al-Ahmar signifie le transfert forcé de personnes protégées, et le transfert forcé, c'est un crime de guerre. Ceux qui en seront responsables en porteront personnellement la responsabilité criminelle - exactement comme B'Tselem l'a déclaré il y a quinze jours dans [une lettre](#) adressée au premier ministre, au ministre de la Défense, au ministre de la Justice, au chef de cabinet et au directeur de l'Administration Civile. »



Selon des données actualisées, la [communauté de Khan al-Ahmar](#), qui vit sur une terre qu'Israël a prévue pour une expansion de colonie dans cette zone, abrite 32 familles qui représentent 173 personnes, dont 92 mineurs. Il y a une mosquée et une école, créée en 2009 et où vont plus de 150 enfants de six à 15 ans - certains venant des communautés voisines.